



# PROTOCOLE COVID 19

## **I. INTRODUCTION**

L'épidémie due au Coronavirus Covid-19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des licenciés et les conditions de travail des salariés et bénévoles aux consignes édictées par les autorités sanitaires.

La reprise de la gymnastique dans les conditions sanitaires actuelles demande de revoir l'organisation du club afin de permettre aux salariés, licenciés et entraîneurs bénévoles, ci-après dénommés « adhérents », d'encadrer et pratiquer leur sport en toute sécurité. Ce protocole de reprise d'activité est un condensé des recommandations gouvernementales issues des guides pratiques édités par le ministère des sports, de celles de la Fédération Française de Gymnastique ainsi que de la mairie d'Amboise.

Il sera modifié en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Il contient en annexe 1, une attestation par laquelle parents et mineurs s'engagent à lire attentivement le présent protocole et à respecter toutes les mesures de prévention visant à préserver la santé des adhérents, en particulier les gestes barrières. Cette attestation est à retourner signée à l'entraîneur impérativement lors de la reprise.

Une personne du club a été formée et désignée référente Covid-19. Il s'agit de Carole Violamer.

## **II. ORGANISATION ET COMMUNICATION**

L'implication des adhérents est indispensable pour s'assurer, sur le terrain, de l'application des consignes sanitaires et des gestes barrières.

La majorité des disciplines gymniques sont des activités sans contact avec d'autres athlètes.

Les différentes disciplines se pratiquent en gymnase dont les volumes sont importants par rapport au nombre d'occupants. Ce qui limite le risque d'importation du virus dans la salle.

La majorité des disciplines sont à composante aérobie de faible à modérée et les passages peuvent se faire en respectant les mesures de distanciations.

Les caractéristiques des entraînements (intermittents) rendent aisée la mise en œuvre du lavage des mains de façon régulière.

## **III. LES GESTES BARRIERES**

Mise en affiche des gestes barrières :

- Se laver les mains très régulièrement avec de l'eau et du savon ; à défaut avec du gel hydroalcoolique.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir et le jeter ensuite à la poubelle.
- Eviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.
- Saluer sans se serrer la main.
- Ne pas s'embrasser.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter à la poubelle.
- Respecter une distance minimum de 2.00 mètre entre chaque personne.

Il faudra donc veiller à la disponibilité de :

- Mouchoirs à usage unique, (à charge de chaque adhérent)
- Poubelles munies de sacs, (à charge de la mairie). Pour celles munies de couvercle, elles devront fonctionner avec une pédale, ou bien retirer le couvercle.
- Savon liquide dans les sanitaires, (à charge la mairie).
- Gel hydroalcoolique pour les moments où l'activité requiert son utilisation, (à charge de chaque adhérent).
- Lingettes désinfectantes virucides pour nettoyer les agrès et objets quand cela est nécessaire ; à défaut, une solution virucide peut également être utilisée par pulvérisation et application à l'aide d'un chiffon ou serviette en papier, (à charge du club et de la mairie).

#### **IV. MODALITES D'ACCUEIL**

***Les adhérents et entraîneurs s'engagent à ne pas venir à l'entraînement en cas de signes de la maladie OU en cas de contact étroit avec un malade contaminé par la Covid-19.***

- L'accueil des licenciés est organisé en extérieur sur le parking en faisant respecter la distance de protection de plus d'1 mètre entre chaque personne.
- Afin de limiter le nombre de personnes sur le parking, il est demandé que chaque enfant soit accompagné d'un seul parent (ou accompagnateur).
- Pour des raisons évidentes de flux de circulation entrants/ sortants et pour garantir la sûreté de la salle de sport, la sortie se fera par la porte opposée à celle de l'entrée (côté piscine). Les accompagnateurs ne pourront pas entrer dans le gymnase. L'entraîneur accueillera donc les enfants à l'entrée (côté impasse) et raccompagnera les enfants à la sortie (côté piscine).

A chaque séance :

- Accueil par l'entraîneur et vérification de l'attestation (annexe 1) – à remettre le 1er jour. Le port du masque est obligatoire (à partir de 6 ans) en dehors du temps de pratique
- Désinfection des mains avant d'entrer dans la salle d'entraînement.
- Stockage des affaires personnelles dans un espace délimité pour chaque adhérent
- Présentation de l'environnement sportif (matériels, règles de circulation, conditions d'entraînement).
- Rappels des gestes barrières.
- Désinfection des mains pendant la séance et en fin de séance.
- Cette Désinfection des mains sera renouvelée régulièrement en cours d'entraînement. Sa fréquence sera en fonction de l'organisation de la séance (passage d'un seul ou de plusieurs gymnastes par agrès) et de la capacité des gymnastes à ne pas porter les mains au visage jugée par l'entraîneur. Pour les gymnastes utilisant de la magnésie (groupes compétition), l'utilisation du Soluté Hydroalcoolique (SHA) durant l'entraînement est non recommandée car inefficace (privilégier le lavage au savon).

#### **V. FLUX DE CIRCULATION DANS LA SALLE**

Afin de limiter au maximum de toucher les portes, les portes devront être maintenues en position ouverte. Cela contribuera également à une meilleure ventilation.

Dans le cas de portes fermées, les ouvrir avec la manche ou le coude.

En cas de contact manuel, les mains devront être nettoyées.

## **VI. DOUCHES, VESTIAIRES ET SANITAIRES**

Vestiaires et douches sont fermés jusqu'à nouvel ordre. De ce fait, les adhérents devront venir en tenue sans passer par les vestiaires.

Arrivés dans la salle, les adhérents mettront leurs affaires (chaussures, vestes) dans leur sac de sport qu'ils laisseront dans l'espace qui leur sera dédié et que leur indiquera l'entraîneur.

Le gymnaste laisse à proximité de son sac (mais en dehors) les affaires dont il a besoin (gourde, serviette, maniques, protections, mouchoirs ...)

L'accès aux sanitaires sera soumis à l'autorisation de l'entraîneur qui pourra ainsi gérer le flux. Une désinfection des mains sera demandée avant et après passage aux toilettes.

## **VII. LES CONDITIONS D'ENTRAINEMENT**

Un espace individuel de 4m<sup>2</sup> est recommandé.

- Une distance de 2m entre chaque participant en dynamique est demandée.
- La composition des groupes sera clairement définie.
- Un registre de présence sera renseigné par l'entraîneur.
- Les horaires seront suffisamment espacés entre 2 groupes afin d'éviter les croisements.

### ➤ **Port du masque**

Pendant leurs entraînements, il n'est pas envisagé de rendre obligatoire le port du masque pour les gymnastes. En dehors des entraînements, les gymnastes suivront les préconisations réglementaires concernant le port du masque. Les entraîneurs porteront un masque.

Les parades seront proscrites à l'exclusion des interventions de sécurité. En cas de réalisation d'une parade : lavage des mains par l'entraîneur avant l'intervention auprès d'un autre gymnaste.

### ➤ **Tenue**

Une tenue propre par entraînement est exigée. Lors du retour à la maison, il est indispensable pour les enfants et les encadrants de changer de tenue immédiatement et de procéder à un lavage des mains minutieux. Il est recommandé le lavage du linge par un cycle de lavage de 30° à 60° minimum après chaque entraînement selon les préconisations du Haut Conseil de Santé Public du 24/04/2020.

### ➤ **Gel hydro-alcoolique**

Le lavage des mains sera renouvelé régulièrement en cours d'entraînement. Sa fréquence sera en fonction de l'organisation de la séance (passage d'un seul ou de plusieurs gymnastes par agrès) et de la capacité des gymnastes à ne pas porter les mains au visage jugée par l'entraîneur. Pour les gymnastes utilisant de la magnésie, l'utilisation du Soluté Hydroalcoolique (SHA) durant l'entraînement est non recommandée car inefficace (privilégier le lavage au savon).

### ➤ **Gourdes**

Elles seront nominatives. Interdiction de se prêter les gourdes.

➤ **Matériels**

Le prêt des affaires personnelles est interdit. (maniques).

Les agrès et le petit matériel (rouleaux, élastiques, petit matériel de musculation ...) seront nettoyés par un produit désinfectant en fin de séance ou entre chaque groupe par l'entraîneur.

➤ **Magnésie**

L'utilisation de la magnésie se fera après s'être lavé les mains. Un sac à magnésie nominatif sera amené et conservé par le gymnaste (groupes compétition).

Avant chaque entraînement et à l'issue de chaque entraînement : aérer impérativement et naturellement les locaux pendant plusieurs minutes.

## **VIII. EN CAS DE SYMPTOMES**

Il est possible qu'un enfant ou un entraîneur arrive à l'entraînement en bonne santé et déclenche soudainement des symptômes (fièvre, toux, maux de tête ...). Dans ce cas, nous donnerons un masque chirurgical au malade et le placerons à l'écart. Nous contacterons immédiatement les parents (le responsable légal). La personne prenant en charge le malade sera équipée d'un masque FFP2. Nous demandons à être informés rapidement des résultats de la visite médicale afin de contacter les parents des enfants qui étaient potentiellement en contact avec le malade, afin qu'ils prennent leur précaution quant à la surveillance de l'état de santé de leur enfant (prise de température deux fois par jour).

Le gymnaste s'engagera à déclarer le plus précocement possible tout symptôme lié au Covid-19 ou tout contact proche avec un malade touché par le Covid-19 au médecin et à ne pas se présenter à l'entraînement. Il en est de même pour l'entraîneur.

Avant tout retour suite à contamination au COVID-19 ou suite à contact proche avec un malade COVID-19 (personne vivant sous le même toit), le gymnaste ou l'entraîneur fournira un certificat médical attestant la non-contre-indication à la reprise de l'activité.

Ce protocole pourra venir à être modifié en fonction des conditions sanitaires.

Fait à Amboise le 2 décembre 2020

Pour l'Association AVENIR D'AMBOISE GYMNASTIQUE

Paule DUBUISSON

Présidente

**AVENIR D'AMBOISE GYMNASTIQUE**  
Gymnase Tulasne  
Cité du Clos des Gardes  
37400 AMBOISE

